

Euronext Paris FR0004157543 MLNEO

Communiqué du 3 juin 2022

Discussions exclusives en vue de la cession du fonds de commerce exploité par la Société Activité et résultats du 1^{er} trimestre 2022 Assemblée générale mixte au 30 juin 2022

A la suite de la séance du Conseil d'administration du 22 mars 2022 au cours de laquelle le Conseil a arrêté les comptes au 31 décembre 2021 (communiqué de presse du 24 mars 2022), la Société est entrée en discussion avec un potentiel repreneur du fonds de commerce exploité jusqu'ici par la Société. Après avoir réalisé des audits usuels, le repreneur a confirmé récemment son intention d'acquérir le fonds de commerce sous certaines conditions suspensives, pour un prix d'acquisition de 2,6 millions d'euros (sans reprise du siège qui serait donc fermé).

Dans ce cadre, et compte tenu du fait que cette opportunité s'ouvre à la Société dans un contexte de perspectives baissières de son activité et de ses résultats, et à la suite de décisions personnelles de certains managers clés souhaitant suivre une autre voie que la poursuite de l'activité de la Société, le Conseil d'administration a décidé de poursuivre les discussions exclusives avec le repreneur potentiel du fonds de commerce.

Dans cette perspective, le Conseil a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire de la Société le 30 juin prochain en ajoutant une partie extraordinaire afin (i) de se voir autoriser par les actionnaires à céder le fonds de commerce et (ii) de décider la dissolution de la Société et l'ouverture consécutive de sa liquidation sous réserve de la réalisation de ladite cession de fonds de commerce, dans la mesure où ce dernier est l'unique actif exploitable de la Société. A l'issue de la liquidation, le boni de liquidation (trésorerie diminuée du passif et des frais de liquidation) sera réparti entre tous les actionnaires. Le Conseil a également décidé à cette prochaine assemblée, outre un dividende de 0.24 euro par action, une distribution exceptionnelle de 1 161 132,56 euros (soit 0.76 euro par action) en cas de réalisation effective de la cession du fonds de commerce.

Par ailleurs, la Société annonce qu'au premier trimestre 2022, elle a enregistré un chiffre d'affaires de 2.1 M d'euros contre 2.6 M d'euros pour celui de 1T2021, soit une baisse proche de 20 %. Au niveau opérationnel, le premier trimestre 2022 enregistre une baisse, avec un résultat d'exploitation de 120 k euros contre 160 K euros pour 1T2021 (-25%). Après prise en compte des autres résultats et de la charge d'impôt, le résultat net de ce trimestre ressort en bénéfice à 90 K euros contre 105 K euros pour celui de l'exercice précédent. En outre, la société dispose au 31 mars 2022 d'une trésorerie disponible de l'ordre de 3 M d'euros.

A propos de Néocom Multimédia

Néocom Multimédia S.A., fondée en 1986, est un opérateur télécom coté à la bourse de Paris depuis 1999 (Euronext Access). Possédant ses propres infrastructures techniques, elle développe des solutions de "marketing télécom" et des applications audios innovantes.

Contact presse et actionnariat : Thierry FRANCOIS Tél. 01 72 71 20 20 www.neocom.fr